

TEMOIGNAGE

« Le pire, c'était l'internat ! »

A 17 ans, Mary a déjà acquis un important bagage de vie. Arrivée du Kenya en 1998, cette jeune femme a suivi sa scolarité au Locle avant de déménager à Peseux. Un parcours plein de rebondissements, plus ou moins heureux.

« Au Kenya, nous avons une autre conception de la famille, j'ai été élevée par mon arrière-grand-mère et ne voyais ma mère qu'une fois par année. Ça ne me posait aucun problème », raconte Mary en souriant. Cette adolescente de 17 ans est arrivée au Locle il y a cinq ans et demi pour retrouver une mère qu'elle connaissait à peine. En Suisse, elle a découvert « les glaçons qui tombent du ciel » et des « trains qui vont très vite ». Un cadre bien différent de celui de son enfance... Mary a passé ses premières années dans un petit village à la frontière ougandaise où elle a une multitude de demi-frères et de demi-sœurs : son père, personne importante dans la communauté, était polygame.

Un père polygame

« Ma mère était sa quatrième femme, raconte la jeune femme. Elle lui a été confiée par mes grands-parents à 15 ans, en échange des nombreux services que mon père a rendus à la famille lors de la guerre en Ouganda. Lorsqu'il est décédé, ma mère a épousé mon oncle, comme le veut la tradition. » Puis, la mère de Mary s'est émancipée. Elle est retournée dans son pays natal où elle gagna sa vie en vendant des légumes avant de retraverser la frontière pour travailler dans un hôtel à Mombasa. Plus tard, elle ouvrit, avec son frère, un restaurant qui s'avérera être très lucratif. C'est là où elle rencontrera son futur mari, un Loclois installé au Kenya.

Pendant ce temps, elle confia ses enfants à des membres de la famille, des personnes de confiance. « J'ai habité un an chez ma tante, avant d'être placée dans un internat à l'âge de six ans », raconte Mary le regard plus sombre. Si les pensionnaires bénéficiaient de commodités matérielles telles que l'eau et l'électricité, elles étaient soumises à une discipline de fer. Le Swahili, langue nationale du Kenya, était interdit. « On devait parler uniquement l'anglais ! ».

Maltraitée à l'internat

L'arrière-grand-mère de Mary venait lui apporter de la nourriture et un peu de baume au cœur. « C'était très strict et nous étions régulièrement frappées avec des règles ou des bâtons. On pouvait même choisir lequel on voulait, s'exclame la jeune Kenyane. Lorsque ma mère a vu mes marques aux jambes, elle a décidé de nous faire venir en Suisse ». Mary arriva donc au Locle avec ses deux petits frères sans parler un mot de français. Elle apprendra cette nouvelle langue avec ses camarades de classe et des professeurs « beaucoup plus sympas que les bonnes sœurs » ! Aujourd'hui, la jeune émigrée parle huit langues et dialectes différents !

Déracinée, victime d'une situation familiale pas toujours aisée, Mary vit une adolescence tourmentée. Elle a fugué à de nombreuses reprises dont une fois durant six mois, un avis de recherche a paru dans les médias. « J'avais besoin de liberté, je me suis déplacée un peu partout en Suisse Romande. Quand je suis partie de chez moi, j'avais trente francs en poche, mais je me suis toujours débrouillée. Des gens m'ont aidé, je n'ai dormi dehors que quelques jours. Puis, je me suis fait attraper

par la police lorsque j'étais dans le train. » Mary n'a pas terminé sa scolarité obligatoire mais elle s'en sort plutôt bien. Agée de 17 ans, elle a trouvé une place d'apprentissage comme sommelière dans un restaurant chinois à Peseux. Aujourd'hui, elle habite en colocation à Neuchâtel. « Depuis ça va beaucoup mieux avec ma famille. Ma sœur aînée m'aide à payer le loyer », précise cette jeune femme pleine de ressources. Mary adore retourner à Mombasa où sa mère a ouvert un hôtel au bord de l'océan indien. La jeune Kenyane a les yeux qui s'illuminent lorsqu'elle évoque son pays, même si, elle l'avoue, elle ne voudrait plus y vivre.

Cette rubrique, soutenue par le bureau du délégué aux étrangers du canton de Neuchâtel, se veut un apport constructif dans la compréhension interculturelle et souligne la diversité de la communauté étrangère neuchâteloise.

Valérie Kernen

Le Kenya en bref
Superficie : 580 370 km ² (un peu plus grand que la France)
Population : 31'540 000 habitants (contre près de 60 000 000 en France)
Capitale : Nairobi
Nature de l'état : république membre du commonwealth
Langues : anglais (officielle), swahili (nationale) et de très nombreux dialectes.
Président : Mwai Kibaki a succédé à Daniel Arap Moi (en place depuis 1978)
Repères historiques : Ancienne colonie anglaise, indépendante depuis 1963. Multipartisme adopté en 1991. 2002 : attentat à Mombassa contre un complexe touristique israélien. 2003 : gratuité de l'éducation primaire mise en place par le nouveau gouvernement, plus d'un million de nouveaux élèves affluent dans les classes.